



**Le mouvement 2017 aura lieu du 17 au 31 mars.** Nous vous invitons à nous retourner la fiche de contrôle syndical ci-dessous accompagnée de la photocopie de l'accusé de réception envoyé par l'administration (réception le 5 mai, si contestation de barème à retourner signé à la DIV1D 22 pour le 12 mai).

Nom : ..... Prénom : .....  
 Nom de naissance : ..... Date de naissance : .....  
 Adresse Personnelle : .....  
 Code postal ..... Ville : .....  
 Mel perso : ..... Tél : ..... Portable : .....

**Affectation actuelle :** Circonscription : .....  
 Nature, nom de l'établissement et adresse complète : .....  
 Mel école : ..... Tél : .....  
 Poste occupé : .....

A Titre Définitif : Non Oui (depuis le ..... )  
 Faites-vous fonction de directeur cette année scolaire 16/17 ? Oui Non  
 ➤ Êtes-vous inscrit(e) sur la liste d'aptitude à la fonction de direction ? Oui Non  
 Possédez-vous l'agrément pour enseigner une langue régionale ou étrangère ? Oui Non  
 Si oui, laquelle : ..... depuis le : .....

*Joignez la photocopie de votre attestation*

BAREME

**Ancienneté Générale des services au 31/12/16 (AGS)** : .....

**Mesure de carte scolaire rentrée 2016 ou 2017 (AGSx0,25)** : ..... (année : .....) )

**Enfants à Charge au 01/05/17 (0,5 pt/enfant de - de 20 ans au 01/09/17)** : .....

**Majoration**  
cf tableau :

Nombre d'années d'exercice	REP	Rurales isolées hors REP	Rurales isolées + REP	«nouvelle politique de la ville »	REP et « nouvelle politique de la ville »	Sortant du dispositif RRS et ne relevant plus d'aucun dispositif	Rurales isolées sortant du dispositif RRS	ASH
1 an								3
2 ans	3	1.5	4.5	3	4.5			6
3 ans	4	2	6	4	6	4	6	
4 ans	5	2.5	7.5	5	7.5	5	7,5	
5 ans et +	6	3	9	6	9	6	9	

**Enseignant avec RQTH (ou en attente) ou parent d'un enfant handicapé (demande à envoyer pour le 24/03/17)** Si oui : majoration de 50 pts : .....

Votre barème : **AGS + Carte scolaire+ Enfant(s) + Majoration(s)**

**N'oubliez pas de nous joindre la photocopie de votre accusé de réception de l'administration.**  
 Siégeant à la CAPD, nous contrôlerons d'autant mieux l'équité du mouvement si nous possédons les informations que vous nous fournirez afin de les recroiser avec celles de l'administration.

02 96 78 71 52

[22@se-unsas.org](mailto:22@se-unsas.org)